

**Procès-verbal de la soixante-huitième (68<sup>e</sup>) séance (spéciale à huis clos) du conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ) tenue le mercredi 7 avril 2021, par courrier électronique.**

**Procès-verbal approuvé le 2021-05-11**  
(rédigé par M<sup>me</sup> Isabelle Houde, adjointe à la direction)

| Courriel envoyé à   | Réponses remises par                       |
|---|--|
| M <sup>me</sup> Ginette Boisvert                              | M <sup>me</sup> Ginette Boisvert           |
| D <sup>r</sup> Christian Carrier                              | D <sup>r</sup> Christian Carrier           |
| M <sup>me</sup> Carol Chiasson                                | M <sup>me</sup> Carol Chiasson             |
| M. Michel Dostie  | M. Michel Dostie                           |
| M. Carol Fillion  | M. Carol Fillion                           |
| M <sup>me</sup> Sophie Godbout                                | M <sup>me</sup> Sophie Godbout             |
| M <sup>me</sup> Nathalie Labrecque                            | M <sup>me</sup> Nathalie Labrecque         |
| M <sup>me</sup> Michèle Laroche                               | M <sup>me</sup> Michèle Laroche            |
| M. Michel Larrivée (président par intérim)                    | M. Michel Larrivée (président par intérim) |
| D <sup>r</sup> Pierre Martin                                  | M <sup>me</sup> Catherine Parissier        |
| M <sup>me</sup> Catherine Parissier                           |  |
| M <sup>me</sup> Chantal Plourde (vice-présidente par intérim) |  |
| M. Érik Samson  |  |

## POINTS STATUTAIRES

### CA-68-01. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Un courriel a été acheminé aux membres du conseil d'administration le mercredi 7 avril 2021 leur demandant de prendre connaissance des documents envoyés et de faire parvenir, par retour de courriel, leur intention à l'égard des projets de résolution.

### CA-68-02. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS ET PRISE DE CONSCIENCE DES ENGAGEMENTS STRATÉGIQUES

Suite à leur prise de connaissance de l'ordre du jour, aucun administrateur participant à cette séance spéciale à huis clos par courrier électronique n'estime être en conflit d'intérêts par rapport aux sujets de l'ordre de jour. Pour ce, aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est émise.

## DOSSIERS SOUMIS POUR DÉCISION

### CA-68-03. NOMINATION À LA DIRECTION DES SOINS INFIRMIERS AU POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT – PROGRAMMES DES SOINS MÉDICAUX, CHIRURGICAUX ET DE CARDIOLOGIE

Sur proposition de M<sup>me</sup> Sophie Godbout, appuyée par M<sup>me</sup> Ginette Boisvert, le sujet cité en titre est soumis à l'étude aux fins d'adoption par le conseil d'administration.

À la suite du départ à la retraite de M<sup>me</sup> Marie-Josée Tremblay, des démarches ont eu lieu pour combler le poste de directeur adjoint – Programmes des soins médicaux, chirurgicaux et de cardiologie. La candidature de M<sup>me</sup> Annie Gélinas est retenue au terme du processus de sélection qui s'est terminé le 31 mars 2021.

Suite à la consultation, la résolution est adoptée à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

### **Résolution CA-2021-38**

#### **Nomination à la Direction des soins infirmiers au poste de directeur adjoint – Programmes des soins médicaux, chirurgicaux et de cardiologie**

CONSIDÉRANT l'article 173.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c. S-4.2) prévoyant qu'il appartient au conseil d'administration de nommer les cadres supérieurs de l'établissement;

CONSIDÉRANT l'article 15.1 du Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux qui indique que le conseil d'administration fixe le salaire d'une personne qui accède à un poste de cadre supérieur;

CONSIDÉRANT qu'au terme des processus d'affichage et de sélection, le comité de sélection a recommandé la candidature de M<sup>me</sup> Annie Gélinas;

CONSIDÉRANT les qualifications et l'intérêt manifesté par M<sup>me</sup> Annie Gélinas;

CONSIDÉRANT la recommandation du président-directeur général à l'effet de nommer M<sup>me</sup> Annie Gélinas au poste de directrice adjointe – Programme des soins médicaux, chirurgicaux et de cardiologie;

IL EST PROPOSÉ, DÛMENT APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

1. de nommer M<sup>me</sup> Annie Gélinas à titre de directrice adjointe – Programme des soins médicaux, chirurgicaux et de cardiologie; cette nomination sera effective en date du 18 avril 2021;
2. d'autoriser le président-directeur général à confirmer l'embauche et les conditions de travail afférentes de M<sup>me</sup> Annie Gélinas en conformité avec les règlements en vigueur dans le réseau de la santé et des services sociaux;
3. de fixer le salaire de M<sup>me</sup> Annie Gélinas, soit le minimum de la classe salariale 45 ou 110 % du salaire qu'elle recevait avant sa nomination, sous réserve de ne pas dépasser le maximum de la classe 45;
4. d'autoriser le président-directeur général à signer tout autre document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.

#### **CA-68-04. NOMINATION À LA DIRECTION DES SERVICES MULTIDISCIPLINAIRES AU POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT DES SERVICES MULTIDISCIPLINAIRES**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Carol Chiasson, appuyée par M. Michel Dostie, le sujet cité en titre est soumis à l'étude aux fins d'adoption par le conseil d'administration.

À la suite de la nomination de M. Hugo Toupin à titre de directeur des services spécialisés chirurgicaux et oncologiques, des démarches ont eu lieu pour combler le poste de directeur adjoint des services multidisciplinaires. La candidature de M<sup>me</sup> Christiane Bertrand est retenue au terme du processus de sélection qui s'est terminé le 1<sup>er</sup> avril 2021.

Suite à la consultation, la résolution est adoptée à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

### **Résolution CA-2021-39**

#### **Nomination à la Direction des services multidisciplinaires au poste de directeur adjoint des services multidisciplinaires**

CONSIDÉRANT l'article 173.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c. S-4.2) prévoyant qu'il appartient au conseil d'administration de nommer les cadres supérieurs de l'établissement;

CONSIDÉRANT l'article 15.1 du Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux qui indique que le conseil d'administration fixe le salaire d'une personne qui accède à un poste de cadre supérieur;

CONSIDÉRANT qu'au terme des processus d'affichage et de sélection, le comité de sélection a recommandé la candidature de M<sup>me</sup> Christiane Bertrand;

CONSIDÉRANT les qualifications et l'intérêt manifesté par M<sup>me</sup> Christiane Bertrand;

CONSIDÉRANT la recommandation du président-directeur général à l'effet de nommer M<sup>me</sup> Christiane Bertrand au poste de directrice adjointe des services multidisciplinaires;

IL EST PROPOSÉ, DÛMENT APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

1. de nommer M<sup>me</sup> Christiane Bertrand à titre de directrice adjointe des services multidisciplinaires; cette nomination sera effective en date du 18 avril 2021;
2. d'autoriser le président-directeur général à confirmer l'embauche et les conditions de travail afférentes de M<sup>me</sup> Christiane Bertrand en conformité avec les règlements en vigueur dans le réseau de la santé et des services sociaux;
3. de fixer le salaire de M<sup>me</sup> Christiane Bertrand, soit le minimum de la classe salariale 45 ou 110 % du salaire qu'elle recevait avant sa nomination, sous réserve de ne pas dépasser le maximum de la classe 45;
4. d'autoriser le président-directeur général à signer tout autre document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.

**CA-68-05. NOMINATION À LA DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION AU POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT – DÉVELOPPEMENT DE LA MISSION UNIVERSITAIRE**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Michèle Laroche, appuyée par M<sup>me</sup> Carol Chiasson, le sujet cité en titre est soumis à l'étude aux fins d'adoption par le conseil d'administration.

À la suite de la nomination de M<sup>me</sup> Renée Proulx à titre de directrice administrative de l'enseignement universitaire, de la recherche et de l'innovation, des démarches ont eu lieu pour combler le poste de directeur adjoint – Développement de la mission universitaire. La candidature de M. Christian Gervais est retenue au terme du processus de sélection qui s'est terminé le 2 avril 2021.

Suite à la consultation, la résolution est adoptée à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

**Résolution CA-2021-40**

**Nomination à la Direction de l'enseignement universitaire au poste de directeur adjoint – Développement de la mission universitaire**

CONSIDÉRANT l'article 173.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c. S-4.2) prévoyant qu'il appartient au conseil d'administration de nommer les cadres supérieurs de l'établissement;

CONSIDÉRANT l'article 15.1 du Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux qui indique que le conseil d'administration fixe le salaire d'une personne qui accède à un poste de cadre supérieur;

CONSIDÉRANT qu'au terme des processus d'affichage et de sélection, le comité de sélection a recommandé la candidature de M. Christian Gervais;

CONSIDÉRANT les qualifications et l'intérêt manifesté par M. Christian Gervais;

CONSIDÉRANT la recommandation du président-directeur général à l'effet de nommer M. Christian Gervais au poste de directeur adjoint – Développement de la mission universitaire;

IL EST PROPOSÉ, DÛMENT APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

1. de nommer M. Christian Gervais à titre de directeur adjoint – Développement de la mission universitaire; cette nomination sera effective en date du 18 avril 2021;
2. d'autoriser le président-directeur général à confirmer l'embauche et les conditions de travail afférentes de M. Christian Gervais en conformité avec les règlements en vigueur dans le réseau de la santé et des services sociaux;
3. de fixer le salaire de M. Christian Gervais, soit le minimum de la classe salariale 43 ou 110 % du salaire qu'il recevait avant sa nomination, sous réserve de ne pas dépasser le maximum de la classe 43;
4. d'autoriser le président-directeur général à signer tout autre document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.

### LEVÉE DE LA SÉANCE

Les membres du conseil d'administration ont eu jusqu'au vendredi 9 avril 2021 à 12 h pour retourner leurs réponses.

LE PRÉSIDENT PAR INTÉRIM,

LE SECRÉTAIRE,

*Original signé par*

\_\_\_\_\_  
M. Michel Larrivée

*Original signé par*

\_\_\_\_\_  
M. Carol Fillion  
Président-directeur général